

«L'Algérie a mal négocié sa transition énergétique»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4750 - Lundi 8 avril 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

La force publique
met fin au squat des
logements sociaux

Page 24

Escalade de violence en Libye

Premiers bombardements aériens autour de Tripoli

Page 2

Le Venezuela
échappera-t-il
à la guerre
civile ?

Par Mohamed Habili

Le Venezuela s'achemine-t-il vers la guerre civile, mettant aux prises chavistes et non-chavistes, dans un développement qui ressemble fort à celui qui s'est produit dans un certain nombre de pays arabes, et plus particulièrement en Syrie, à partir de la fin de 2010 ? Hélas, depuis quelque temps déjà, en fait depuis la disparition de Hugo Chavez, il ne se passe plus rien dans ce pays qui n'aille dans ce sens. Ce qui fait la particularité de l'instant présent, c'est seulement que la marche vers ce terme semble s'être accélérée. Ce terme, quoiqu'il aille se précisant, n'est pas pour autant quelque chose d'inéluctable. Il n'en est pas moins le plus plausible au jour d'aujourd'hui, à moins d'un brusque changement de direction des événements en train d'y conduire. Politiquement, tous les ingrédients, internes et externes, d'un basculement dans la guerre sont présents depuis longtemps. Il ne manque à ce tableau que les éléments purement militaires pour qu'il soit à la fois complet et univoque. S'il y a d'un côté un pouvoir armé de pied en cap, pourvu d'une force militaire régulière mais aussi de groupes paramilitaires, en revanche on ne voit pas encore de l'autre ne serait-ce que les prémices d'une armée.

Suite en page 3

Réunion demain du Parlement pour constater la vacance présidentielle

Une journée décisive
pour la transition

La commission mixte APN-Sénat, présidée par Salah Goudjil, s'est réunie hier en vue de préparer la réunion des deux chambres du Parlement pour constater la vacance du poste de président de la République, prévue pour le mardi 9 avril au Palais des nations-Alger. Réunion qui s'annonce d'ores et déjà sous des auspices d'incertitude en raison des positions prises par des parlementaires de l'opposition qui ont menacé cette assemblée de boycott. Lire page 2

Béjaïa

Grèves et rassemblements des
travailleurs de plusieurs secteurs

Page 24

Théâtre pour enfants à Oran

«Tahouissa bel karroussa»
bientôt en version marionnettes

Page 13

Réunion demain du Parlement pour constater la vacance présidentielle

Une journée décisive pour la transition

■ La commission mixte APN-Sénat, présidée par Salah Goudjil, s'est réunie hier en vue de préparer la réunion des deux chambres du Parlement pour constater la vacance du poste de président de la République, prévue pour le mardi 9 avril au Palais des nations-Alger. Réunion qui s'annonce d'ores et déjà sous des auspices d'incertitude en raison des positions prises par des parlementaires de l'opposition qui ont menacé cette assemblée de boycott.



Ph/D. R.

Par Lynda Naili

La commission parlementaire mixte a tenu dimanche au siège du Conseil de la nation, une réunion sous la présidence du doyen d'âge, Salah Goudjil, a indiqué à cet effet hier un communiqué du Conseil de la nation. Et à la même source de préciser que cette réunion, installée jeudi dernier par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah lors de la réunion des deux bureaux du Parlement au siège du Conseil, a été consacrée à l'examen et au débat «du projet de règlement du déroulement des travaux de la réunion du

Parlement, siégeant en chambres réunies, prévue le mardi 9 avril en vue de prendre acte de la déclaration du Conseil constitutionnel constatant la vacance définitive du poste de président de la République et d'activer l'application de l'article 102 de la Constitution.

Une réunion sous des auspices d'incertitude

Toutefois, cette réunion du mardi 9 avril, décidée avant-hier à l'issue d'une séance tenue entre Moad Bouchareb, président de l'APN et Abdelkader Bensalah, au Palais des nations-Alger

pour officialiser la vacance du poste de président de la République, s'annonce d'ores et déjà sous des auspices d'incertitude en raison des positions prises par des parlementaires de l'opposition des deux chambres qui ont menacé avant-hier de boycotter cette réunion consacrée à l'officialisation de la vacance du poste de président de la République. Une menace que les parlementaires comptent exécuter d'une part, «en cas de présence des membres du gouvernement à cette réunion» qu'ils estiment être «une réunion interne relevant des activités du Parlement où l'appareil exécutif n'a pas sa place», et d'autre part, en raison de la présence à

cette réunion de «Abdelkader Bensalah et de Moad Bouchareb, tous les deux contestés par le mouvement populaire».

La démission de Bensalah «n'est qu'une rumeur»

A ce propos, concernant cette polémique créée pour appeler à la démission de Bensalah dont la rue refuse sa désignation au poste de chef de l'Etat durant cette période de transition, tel que stipulé dans la Constitution, une source qui a requis l'anonymat, citée par la Radio nationale, affirme que cette démission «n'est que rumeur». L. N.

Escalade de violence en Libye

Premiers bombardements aériens autour de Tripoli

L'offensive de Khalifa Haftar pour mettre la main sur Tripoli a connu de nouveaux développements avec les premiers bombardements aériens. Car les deux belligérants possèdent des avions militaires. Mais ce sont surtout les civils qui pourraient se retrouver les principales victimes. En effet, l'offensive des forces du maréchal Haftar en direction de Tripoli est ralentie par de violents combats survenus hier avec les troupes gouvernementales, qui ont promis de s'opposer avec «fermeté» et engagent des renforts dans la capitale libyenne, au risque de plonger dans la guerre civile. Après une pause nocturne, ces combats ont repris en matinée au sud de la capitale, en particulier à Wadi Rabi et dans le périmètre de l'aéroport international de Tripoli, à une trentaine de kilomètres de la ville, une infrastructure inutilisée depuis sa destruction par des combats en 2014. Dans un discours samedi soir, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale et basé à

Tripoli, Fayez al-Sarraj, a mis en garde contre la perspective d'une «guerre sans gagnant» en Libye, pays divisé et en proie au chaos depuis des années. Il a ajouté que les soutiens continuaient d'affluer dans la capitale, de toutes les régions», pour faire face à l'offensive lancée jeudi par l'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée et dirigée par le maréchal Khalifa Haftar. L'ANL, qui contrôle l'est de la Libye et une grande partie du sud, a déclaré la guerre à ses rivaux de l'ouest en lançant un assaut sur la capitale, siège du GNA. Le maréchal Haftar a clairement tablé sur une victoire rapide «sans combats» en nouant des alliances avec des factions de la Tripolitaine (région ouest) et en comptant sur un effondrement rapide des groupes armés pro-GNA. Son porte-parole, Ahmed al-Mesmari, a indiqué samedi que «la prise de Tripoli ne saurait tarder». L'ANL semble ainsi surprise par la mobilisation de forces qui lui sont plus ou moins hostiles, en particulier les puissantes milices de Misrata (200 km à l'est de

Tripoli) qui avaient chassé en 2016 le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) de Syrte. Les Misratifs, qui étaient réticents à s'engager dans les combats, semblent avoir décidé de participer à «la défense de la capitale», de même pour des groupes de Zentan et Zawiyah. Au moins un important groupe armé de Misrata, «la brigade 166», est arrivé samedi dans l'est de la capitale avec des dizaines de véhicules armés notamment de canons antiaériens, pour participer à la contre-offensive. La Force de protection de Tripoli, une alliance de structures militaires pro-GNA, a confirmé sur sa page Facebook l'arrivée de renforts de Misrata. Par ailleurs, les forces pro-GNA ont mené samedi pour la première fois au moins un raid aérien contre une position de l'ANL à une cinquantaine de km au sud de Tripoli, dans la région d'Al-Aziziya.

L'ONU appelle à une trêve

La mission de l'ONU en Libye

(Manul) a lancé hier un «appel urgent» à une «trêve humanitaire» de deux heures en Libye, pour permettre l'évacuation des blessés et des civils de la banlieue sud de Tripoli. Les opérations militaires se sont poursuivies tout le week-end à proximité de la capitale libyenne. «La Manul appelle toutes les parties armées se trouvant dans la région de Wadi Rabi, al-Kayekh, Gasr Ben Ghachir et Al-Aziziya (au sud de Tripoli) à respecter une trêve humanitaire de 16h à 18h (de 14h à 16h GMT) pour sécuriser l'évacuation des blessés et des civils par les équipes de secours et du Croissant-Rouge libyen», a indiqué la mission onusienne dans un bref communiqué.

La Russie veut un règlement pacifique

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a appelé à un règlement pacifique la crise politico-militaire qui déchire actuellement la Libye, exhortant le Conseil de sécurité de l'ONU à initier des dialogues

entre les partis rivaux libyens. M. Lavrov s'exprimait samedi lors d'une conférence de presse conjointe au Caire avec son homologue égyptien, Sameh Choukry, lors de laquelle ils ont discuté des relations bilatérales et de questions régionales d'intérêt commun. «Nous avons discuté de la façon de traiter cette question et de la soulever devant le Conseil de sécurité des Nations unies, et nous appelons à n'accuser aucun parti en particulier dans la crise», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères.

En outre, M. Lavrov a accusé l'OTAN d'être responsable de la crise actuelle, affirmant que la campagne de 2011 menée en Libye «avait entraîné le terrorisme, l'immigration illégale et d'autres problèmes dans le pays». Certains groupes armés libyens ont menacé d'utiliser des forces et des avions de combat contre l'Armée nationale libyenne, a-t-il alerté, soulignant que la Russie était pour la fin de l'escalade et l'ouverture d'un dialogue inclusif.

Meriem Benchaoua

Exploitation de l'énergie solaire

«L'Algérie a mal négocié sa transition énergétique»

■ S'exprimant sur la transition énergétique comme enjeu économique de la nouvelle République algérienne, le consultant en transition énergétique, Tewfik Hasni, a affirmé que l'Algérie a mal négocié son passage vers l'exploitation de l'énergie solaire, estimant qu'«aujourd'hui on ne saurait asseoir une stratégie énergétique sans une bonne gouvernance».

Par Thinhinene Khouchi

Rappelant que l'Algérie dispose de ressources d'énergie importantes et diversifiées, l'invité de la Radio nationale a tenu à prévenir toutefois que cette richesse est cependant susceptible de faire l'objet de prédation de la part de certains pays. En effet, réagissant à «la transition énergétique comme enjeu économique de la nouvelle République algérienne», Tewfik Hasni, Consultant en transition énergétique a précisé qu'«en dehors des ressources gazières et pétrolières disséminées dans le sous-sol national, le potentiel fourni par le soleil qui est estimé à quelque 40 000 millions de tonnes par an, permettrait de livrer l'équivalent de 10 fois ce que représente la consommation mondiale d'énergie et 20 fois celle de l'Europe». Pour le Consultant en transition énergétique, l'Algérie a finalement raté son passage vers ce type d'énergie, rappelant à ce propos, le sort funeste dont a été victime le mégaprojet algéro-allemand dénommé Desertec, tué dans l'œuf. L'intervenant rappelle que ce dernier était considéré par certains pays comme la solution à leur problème énergétique, mais qu'il était mal vu, parce que, poursuit-il, il constituait une menace pour certains fournisseurs d'électricité, citant notamment la France, un pays détenant un important parc de centrales nucléaires, mais également d'autres acteurs qui, tous, «ne voulaient pas d'une concurrence de l'Algérie».

Le consultant en transition énergétique Tewfik Hasni



«Selon lui, le problème est de savoir, aujourd'hui, comment inscrire cette dimension dans le modèle de consommation, compte tenu du type d'économie énergétique que «nous voulons pour notre pays», dont il considère qu'il est à la base de la vision économique et stratégique que celui-ci devrait adopter dans un futur proche. Par ailleurs, M. Hasni a estimé qu'«on ne saurait asseoir une stratégie énergétique sans une bonne gouvernance d'autant, constate-t-il, qu'on ne sait toujours pas qu'elles sont les réserves prouvées d'énergie fossiles du pays, d'où l'impossibilité d'asseoir une bonne gouvernance». Avancé d'autre part, des

réserves approximatives de 2,5 milliards de m³ de gaz, il constate que rien n'a été entrepris pour stopper «leur gaspillage», prévoyant que celles-ci pourraient s'épuiser à l'horizon de 2030, occultant ainsi, déclare-t-il, les besoins des générations futures. Pour rappel, réagissant à une déclaration de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables sur l'industrie nationale des énergies renouvelables assurant que «cette industrie devrait participer à hauteur de 27% dans le mix énergétique d'ici à l'horizon 2035», l'expert a expliqué que «le taux en 2018 était de l'ordre de 2%, il est donc difficile de concrétiser l'objectif minima de 27%, compte tenu

des ressources existantes. Il faudrait faire appel à des IDE en partenariat, mais ceci, explique-t-il, reste conditionné par la mise en œuvre des réformes dans tous les domaines y compris dans les subventions». Pour atteindre cet objectif, Tewfik Hasni assure qu'«il faudrait certes définir les véritables acteurs pour les types de marchés. Nous constatons qu'il y a un marché In-grid (lié au réseau électrique) et un marché off-grid (hors réseau électrique). Il a aussi indiqué que ces marchés doivent être accessibles à tout opérateur économique : public ou privé». «Cela implique une clarification des textes une fois pour toutes, conclut-il.

T. K.

Plafonnement des prix de sept produits de large consommation

L'Association des commerçants et artisans exprime des doutes

Pour lutter contre la spéculation durant le mois de ramadhan, le ministère du Commerce a décidé de plafonner les prix de six fruits et légumes de large consommation. Une décision qui ne peut être possible sans une production abondante, la stabilité de la demande, la maîtrise des opérations de distribution et de stockage, considère l'Association nationale des commerçants et des artisans algériens (Ancaa). Le plafonnement de certains produits de grande consommation durant le mois de ramadhan est une mesure saluée par l'Association nationale des commerçants et des artisans algériens (Ancaa). Les prix référentiels des produits de première nécessité seront annoncés incessamment pour permettre au consommateur de les contrôler efficacement et éviter la spéculation. Invité à l'émission

«Khabaya El Arqam» de la Chaîne 1 de la Radio nationale, El Hadj Tahar Boulouar, président de l'Ancaa, considère que le plafonnement des prix de sept fruits et légumes en prévision du mois de ramadhan est tributaire de beaucoup d'autres facteurs très importants qui rendent cette décision impossible à appliquer. Il s'agit de l'instabilité de la production, l'insuffisance des capacités de stockage, l'insuffisance de la production et surtout le dérèglement du marché.

S'agissant d'une production suffisante, l'intervenant pense qu'il est possible de l'atteindre durant le mois de carême. Il a d'ailleurs rassuré sur la disponibilité des produits alimentaires pour le prochain mois. Un autre facteur des plus importants nécessaires à la réussite de cette décision est relatif à la maîtrise des opérations de distribution et

de stockage. Un facteur très négligé, selon l'intervenant qui insiste sur le respect des conditions de stockage et des solutions techniques adéquates.

Il y a lieu de signaler que la hausse des prix de la quasi-totalité des produits alimentaires renseigne amplement sur la défaillance des instruments mis en œuvre pour la régulation du marché des produits de large consommation, il y a quelques années, à l'instar du Syralpac (système de régulation des produits agricoles de large consommation).

Cette défaillance du système de régulation du marché des produits de large consommation est due, selon les explications du directeur général de l'INRAA, au manque flagrant de chambres froides au niveau national au moment du surplus de la récolte, mais également, soutient-il, au

dysfonctionnement dans la gestion du circuit de distribution et du marché lui-même.

El Hadj Tahar Boulouar a souligné également la stabilité de la demande qui est difficile à maîtriser, notamment durant le mois de ramadhan où une frénésie des achats s'empare des citoyens.

L'on enregistre également la faiblesse des circuits de commercialisation. Car en l'absence d'une planification, d'un suivi de la commercialisation des fruits et légumes, les prix de ces derniers restent toujours inabordable. Aujourd'hui, malgré ce déstockage, notamment de pomme de terre, les prix ne cessent d'augmenter. Une tendance haussière qui perdure dans le temps.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Le Venezuela échappera-t-il à la guerre civile ?

Suite de la page une

La force de frappe de l'opposition emmenée par le président autoproclamé, Juan Guaidó, ne réside pas dans les foules nombreuses qui répondent toujours présentes à ses appels à manifester, mais dans ses alliances extérieures, et plus encore, dans le soutien des pays voisins qui lui est acquis, et de bien d'autres encore appartenant ou non au continent. Dans le cas de l'éclatement d'une guerre civile, il ne serait pas pour elle si difficile de mettre rapidement son pied une armée, pour autant d'ailleurs qu'elle ne se soit pas encore attelée à cette tâche. Il en est à cet égard d'elle comme de l'opposition syrienne, qui du jour au lendemain a basculé dans la lutte armée, avec d'autant plus de facilité qu'elle a été aidée en cela par nombre de pays de la région et par d'autres extérieurs à celle-ci. L'arrestation du bras droit de Juan Guaidó, effectuée il y a peu de jours, sur des motifs de « terrorisme », donne à penser que la prochaine étape, ce serait l'arrestation du président autoproclamé lui-même. Le gouvernement vénézuélien n'a pas la possibilité de faire autrement. Le tragique d'une situation réside précisément dans le fait que ses protagonistes sont obligés d'agir conformément à leur devoir suprême, et qui est connu de tous. Maduro doit arrêter Guaidó, que lui personnellement le veuille ou ne le veuille pas. La seule liberté qu'il a en l'occurrence porte sur le choix du moment, et encore ne dispose-t-il pas de l'éternité avant d'en faire un. L'arrestation du bras droit de Guaidó est une arrestation de substitution. Ne pouvant effectuer sur-le-champ celle de Guaidó, Maduro se contente de celle de Roberto Marrero, tout en indiquant clairement quelle sera la prochaine. Cette façon de procéder en deux temps tient à l'ignorance que le pouvoir vénézuélien a de l'ampleur de la réaction promise par les États-Unis s'il va directement au fait en arrêtant Juan Guaidó. Il sait que les États-Unis réagiront dans ce cas, comme d'ailleurs ils l'ont averti, mais il ne sait pas avec quelle vigueur, ni dans quelles proportions. L'arrivée d'experts russes a probablement pour objet premier de déterminer l'ampleur de ces représailles américaines. Se limiteront-elles à des bombardements sur des cibles précises, ou seront-elles les prémices d'une invasion ? Telle est la question. Pour éviter la guerre civile, Maduro doit arrêter Guaidó, c'est-à-dire faire ce qui est justement le plus propre à la déclencher.

M. H.

Bouchachi à Béjaïa

Appel à la mise en œuvre rapide d'une transition

■ M^e Mustapha Bouchachi a appelé, hier, dans une conférence-débat qu'il a animée le matin au centre universitaire de Béjaïa Targa Ouzemour, les tenants du pouvoir en Algérie afin d'engager une réelle transition politique pour sortir le pays de la crise dans laquelle il se débat.

Par Hocine Cherfa

M^e Bouchachi, qui a accompagné le soulèvement populaire depuis son début, a estimé que «la période de transition doit prendre plus de temps (pas trois mois) afin de permettre à la société de s'organiser et à de nouvelles forces politiques d'émerger dans le pays pour sortir définitivement de la crise et laisser le peuple choisir ses représentants légitimes en toute liberté». Selon lui, «une courte période de transition ne peut permettre à la société de s'organiser et est susceptible de provoquer encore des remous puisque ce sera les forces politiques traditionnelles qui en seront les bénéficiaires au détriment du soulèvement populaire, ce qui est dangereux». Le conférencier estime que «le pays doit être immédiatement, sans perdre de temps, engagé sur le bon chemin afin d'en finir une fois pour toutes avec les crises multiples qui perdurent et qui ont conduit le pays à la situation que nous connaissons aujourd'hui». Pour M^e Bouchachi, il faut très vite installer une instance de transition et préparer le terrain pour sortir de la crise. Il a ensuite soutenu que «toutes les questions et revendications soulevées çà et là seront traitées et réglées dans un cadre démocratique», en réponse à certaines questions liées à des revendications mises en avant par des associations et autres mouvements. Et d'ajouter : «Nos besoins ne doivent pas être personnels et toutes les questions devraient être discutées à travers des débats démocratiques une fois que le pays sera sur les rails». «Depuis



P.M.D.R.

l'indépendance le pouvoir tente de nous diviser», dit-il, «empêchant l'Etat de naître». «L'Algérie est notre objectif et notre devise l'Algérie avant tout, une Algérie démocratique et on ne doit pas céder aux manipulations ni aux extrémismes», a-t-il souligné. «Nous voulons qu'à l'avenir le peuple et uniquement lui fera les présidents, pas une quelconque institution ou partie». Selon lui, «l'heure est à la construction d'une démocratie et l'union reste la seule voie de salut pouvant engager le

pays sur le bon chemin, le chemin du changement pacifique et démocratique et de la transparence». Il a estimé que le peuple doit choisir librement son représentant et, à ce titre, l'actuel gouvernement «ne peut organiser des élections libres et ne peut prétendre accomplir une telle tâche pour la simple raison qu'il est rejeté par la rue». Au sujet des offres faites par le vice-ministre de la Défense et du chef des forces armées, M^e Bouchachi dira : «Nous avons besoin de l'armée qui doit accompagner le mou-

vement et le changement, mais sans que celle-ci ne s'implique directement ou impose quoi ce soit». A ce propos, il dira : «Toute personne ou institution qui veut nous accompagner vers la démocratie, nous lui disons venez». Cependant, précise-t-il, «nous ne voulons pas que des parties détournent le destin de tout un peuple». Poursuivant dans ce sens, il dira encore : «Nous attendons des faits, nous attendons la mise en œuvre réelle des articles 7 et 8 et voir les institutions transitoi-

re libres». «Je suis convaincu que personne ne peut tromper le peuple qui est contre la bande et nous allons être contre d'autres personnes même s'il faut jeûner dans la rue durant le ramadhan». Au sujet du choix du système, M^e Bouchachi estime que «le système présidentiel a montré ses limites, il faut donc adopter d'autres de façon à impliquer toute la société dans la construction de l'Etat et éviter tout ce qui est vivant pour le moment».

H. C.

Consacrée au tourisme et aux voyages

«Assihar», nouvelle revue mensuelle

«Assihar» nouvelle revue mensuelle consacrée au tourisme et aux voyages, vient de paraître, contribuant un tant soit peu à combler le vide constaté en matière de publications s'intéressant à cette activité.

Éditée par Art of Adversiting, la revue en couleurs et imprimée sur papier glacé, contient des articles en langues arabe, française et anglaise pour promouvoir les atouts touristiques que recèle l'Algérie, notam-

ment les paysages féériques du Tassili, avec son musée à ciel ouvert de milliers de gravures rupestres, ainsi que le patrimoine culturel du Sahara algérien. La publication présente aussi la nouvelle aéroport internationale

de l'Algérie, d'une capacité de 10 millions de voyageurs par an, et la Grande mosquée d'Alger, la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de La Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine. La revue

évoque également La Casbah d'Alger, cœur historique de la cité millénaire, classée en 1992 par l'Unesco patrimoine de l'humanité. Dans un entretien à la revue «Assihar», le directeur de l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), Noureddine Nedri, s'est félicité que «l'on parle de plus en plus de la destination Algérie», relevant que la stratégie qui a été développée s'inscrit dans l'exploration et la mise en valeur de tout le potentiel touristique que recèle le pays. Mettant l'accent sur l'évolution que connaît le tourisme, le directeur général de l'ANDT a indiqué que ce secteur représente actuellement 2,5% du produit intérieur brut (PIB), contre 1% auparavant, et enregistre ainsi une «croissance réelle», notant que son développement repose depuis 2008 sur un plan, à savoir le schéma directeur d'aménagement touristique couvrant l'ensemble des aspects.

R. T.

Hamid M.

Ali B.

Djelfa/Empoité par les eaux de l'Oued Boudrine

Découverte de la dépouille d'un enfant

Le corps sans vie d'un enfant de 8 ans, empoité par l'oued Boudrine en furie à Sed Rehal, à une centaine de km au sud de la ville de Djelfa, a été retrouvé dans la nuit de samedi à dimanche par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de

Djelfa, a-t-on appris auprès du commandement du groupement de la GN de la wilaya. «Des unités de la GN des communes de Sed Rehal, Messaâd et Deldoul ont été mobilisées dès le signalement de la disparition d'un enfant mineur», a-t-on appris du chargé

de la communication auprès de ce corps constitué, le commandant Amrani Salaheddine. Le corps de l'enfant a été découvert aux environs de 21h00, soit pas plus d'une heure après le début des recherches, selon la même source. La dépouille mortelle a

été transférée à la morgue de l'hôpital de Messaâd, a-t-on signalé. La wilaya enregistre, ces derniers jours, d'importantes chutes de pluie à l'origine de la crue et débordement de nombreux cours d'eau et oueds.

Tizi Ouzou/Une importante quantité d'eau dans la nature

Le barrage de Taksebt continue de fuiter

La fuite d'eau du barrage de Taksebt (14 km au sud de Tizi Ouzou) n'a pas été totalement réparée suite aux récents travaux engagés par l'Agence nationale des barrages et des transferts

(ANBT), avons-nous appris auprès des services de la direction locale des ressources en eau. En effet, selon les explications fournies par notre source, la fuite en question, estimée à

pas moins de 21 000 mètres cubes par jour, a été réduite à moins de 4 000 m³/j. A rappeler que des travaux de réparation de cette fuite d'eau au niveau de ce barrage avaient été lancés en

mai 2018. La fuite a été localisée au niveau des vannes situées à une profondeur de plus de 70 mètres. Ces travaux ont consisté en un colmatage.

Les importations baissent durant les deux premiers mois

Excédent de 313 millions de dollars

■ La balance commerciale enregistre un excédent de 313 millions de dollars durant les deux premiers mois de l'année en cours, résultat de la politique de réduction des importations.

Par Mahi O.

Ainsi, les importations globales de l'Algérie ont baissé de 2,90% durant la même période, indiquent les dernières statistiques du commerce extérieur, publiées hier par les services des douanes. Selon la Direction générale des Douanes (DGD), la balance commerciale a connu un excédent de 313 millions de dollars durant les deux premiers mois de l'année en cours, contre un déficit commercial de 671 millions durant la même période de 2018. De 7,541 milliards de dollars, durant les deux premiers mois de l'année écoulée,



PHD. R.

la valeur globale des importations a ainsi chuté à 7,322 milliards de dollars, entre janvier et février derniers, font ressortir les derniers chiffres établis, en baisse de 219 millions de dollars, soit 2,90%. Les exportations algériennes ont augmenté à 7,635 milliards de dollars en janvier et février de l'année en cours, contre 6,870 milliards de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de 11,14%, correspondant à une augmentation de

765 millions de dollars, précisent les données provisoires de la Direction des études et de la prospective des douanes (DEPD). Les exportations ont, quant à elles, assuré la couverture des importations à hauteur de 104% durant les deux premiers mois de 2019, contre 91% à la même période de l'année précédente.

En termes de partenaires commerciaux, indique enfin le même bilan de Direction des

études et de la prospective des Douanes algériennes (DEPD), la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie et l'Italie demeure son premier client. En effet, la Chine a conservé durant les deux premiers mois de l'année en cours, sa place de premier principal fournisseur commercial de l'Algérie et occupe le 9^e rang du podium des pays clients. Ainsi, la Chine a, selon la même source, exporté pour un montant de 1 452 millions de dollars, lors

de la période allant de janvier à février de l'année en cours, soit une hausse de 28,72%. La France a exporté pour un montant de 643 millions de dollars, soit un recul de 19,46%. L'Italie quant à elle a exporté 571 millions de dollars, ce qui représente un recul de 14,95%. L'Espagne qui arrive en 4^e position, a exporté pour l'Algérie un montant de 521 millions de dollars, soit un recul de 12,16% et enfin l'Allemagne, avec un montant de 514 millions de dollars, soit une hausse de 11,02. La Belgique arrive en bas de la liste avec 96 millions de dollars et enfin le reste du monde avec 1 653 millions de dollars. Quant aux importations de la Chine en provenance de l'Algérie, elles ont représenté un montant de 261 millions de dollars. L'Italie a importé pour un montant de 1,236 millions de dollars. La France qui vient en 3^e position pour un montant de 1,065, suivie de l'Espagne avec un montant de 913 millions de dollars, des USA avec un montant de 768 millions de dollars et de la Grande-Bretagne avec 637 millions de dollars. La Belgique vient à la dernière position avec 117 millions de dollars. Le reste du monde avec 511 millions de dollars.

M. O.

Banque africaine de développement

Un plan global de secours de 100 millions de dollars pour trois pays africains

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé un plan global de secours, de reconstruction et d'atténuation de 100 millions de dollars pour le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe, a indiqué cette institution sur son site web. «Après l'impact dévastateur du cyclone Idai et les pertes sans précédent de vies humaines et de biens au Mozambique, au Malawi, la Banque africaine de développement a annoncé un plan de réponse à plusieurs volets pour les trois pays», a précisé la même source. La Banque

fournira une assistance d'urgence aux pays touchés et un plan à moyen terme pour répondre aux besoins de reconstruction des zones touchées, notamment un plan d'assurance contre les risques climatiques. Le cyclone tropical Idai est l'un des pires cyclones enregistrés jusqu'à présent en Afrique et dans l'hémisphère sud. La tempête de longue durée a causé des dégâts catastrophiques au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, faisant plus de 1 000 morts et des milliers d'autres portés disparus, explique la BAD. La

première phase du plan consiste en un fonds spécial de secours de 1,7 million de dollars pour le Mozambique, destiné spécifiquement aux efforts de secours humanitaires immédiats dans les zones les plus touchées. Au cours de la deuxième phase, la Banque mettra en place un programme d'intervention et de reconstruction, engageant jusqu'à 100 millions de dollars au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe, pour la relance économique et le relèvement. Une équipe s'emploie à appuyer les gouvernements des trois pays en

utilisant le pouvoir de mobilisation de la Banque pour évaluer les besoins, identifier les activités de reconstruction clés et mobiliser des ressources auprès de la communauté internationale, des organisations philanthropiques mondiales et du grand public, note l'institution africaine. La Banque s'emploie à trouver une solution à long terme au risque climatique en Afrique australe, une région sujette à un cycle continu d'inondations, de sécheresse et de cyclones et l'une des plus vulnérables du continent.

Salem K./APS

FMI

La lutte contre la corruption des pouvoirs publics salutaire pour les économies

La corruption au sein des gouvernements et des institutions de l'Etat débouche sur une masse de conséquences néfastes pour les populations des pays qui en sont proies, a mis en relief une étude du Fonds monétaire internationale (FMI) qui démontre que la combattre peut être salutaire pour la santé économique de ces pays. Dans cette étude, le directeur du département des finances publiques du FMI et ex ministre des Finances du Portugal, Vitor Gaspar, le directeur adjoint du département des finances publiques du FMI, Paolo Mauro et le chef de division adjoint au département des finances publiques du FMI, Paulo Medas, se sont penché sur les conséquences de la corruption sur les économies et les populations, notant qu'aucun pays n'en est à l'abri. L'abus d'une charge publique à des fins personnelles érode la confiance du public envers l'Etat

et les institutions, réduit l'efficacité et l'équité des politiques publiques, détourne de l'argent du contribuable et mine la capacité de l'Etat à promouvoir une croissance économique, précise cette étude publiée sur le site web de l'institution de Bretton Woods. «Dans la nouvelle édition du *Moniteur des finances publiques*, nous montrons comment des institutions et des politiques budgétaires comme l'administration fiscale et les pratiques de passation des marchés publics peuvent lutter contre la corruption», estiment les auteurs de l'étude.

La corruption favorise la fraude fiscale

«Nous analysons plus de 180 pays et constatons que les pays les plus corrompus perçoivent moins d'impôts, car les contribuables paient des commissions illi-

ces pour s'y soustraire, profitant notamment d'échappatoires fiscales conques en échange de pots-de-vin. En outre, lorsque les contribuables pensent que leurs dirigeants sont corrompus, ils sont plus susceptibles de pratiquer la fraude fiscale», ont souligné les auteurs. Ils montrent que, globalement, le ratio recettes fiscales/PIB des pays les moins corrompus est supérieur de 4 points de pourcentage à celui des pays les plus corrompus ayant le même niveau de développement économique. Quelques pays ont mené des réformes qui ont généré des recettes encore plus élevées, telle la Géorgie qui a considérablement réduit la corruption faisant que ses recettes fiscales ont plus que doublé, augmentant de plus de 13 points de pourcentage du PIB entre 2003 et 2008. Les réformes entreprises par le Rwanda pour lutter contre la corruption depuis le milieu des années 1990 ont

porté leurs fruits et les recettes fiscales se sont accrues de plus de 6 points de pourcentage du PIB. Par ailleurs, la corruption empêche la population de tirer pleinement parti de la richesse provenant des ressources naturelles du pays. Etant donné que l'exploitation pétrolière ou minière génère des profits faramineux, elle incite fortement à la corruption. «Il ressort de notre étude que les pays riches en ressources naturelles, en moyenne, ont des institutions plus faibles et des niveaux de corruption plus élevés», notent-ils. «Le *Moniteur des finances publiques*» montre que les pays où l'impression de corruption est plus faible présentent des niveaux de gaspillage nettement inférieurs dans les projets d'investissement public. Selon nos estimations, les pays émergents les plus corrompus gaspillent au moins deux fois plus d'argent que les moins corrompus.

R. E.

Tizi-Ouzou

Vers la création de 10 nouveaux périmètres pour la mise en valeur des terres

■ La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi-Ouzou a déposé auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (MADRP) un dossier destiné à la création de 10 nouveaux périmètres pour la mise en valeur des terres agricoles, a-t-on appris auprès de cette instance.

Par Anissa H.

Ces 10 projets de création de périmètres agricoles ont été proposés dans le cadre de la circulaire interministérielle n° 1839 portant accès au foncier agricole, relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession, a expliqué le chef de service foncier et investissement, Karim Kouraba. Totalisant quelque 2 013,6 ha, les périmètres sont projetés dans trois communes, à savoir Mizrana, au niveau des lieux-dits Ighil Tizi Bounoual (55 ha), Azrou Abizar (25 ha) et El hammam (15 ha), de la localité d'Aghribs aux lieux-dits Bouhhalou (20 ha), Ihmamouchene (16 ha) Sikh Oumalou (10 ha), Agouni Maafa et Ighil Lakhmis qui totalise 64 ha. La troisième commune, est

celle d'Ijjeur qui a proposé la création d'un périmètre d'une superficie de 8,65 ha à Bourouh, a-t-on indiqué de même source. Concernant les trois périmètres agricoles créés à Aghribs, Mizrana et Iffissen, dans le cadre de la Circulaire interministérielle 108 portant création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et visant, entre autres, l'élargissement de la base productive agricole à chaque fois que les conditions sont réunies, deux implantés à Mizrana et Iffissen et destiné aux jeunes exploitants, sont bloqués par des oppositions, a observé M. Kouraba. Il s'agit du périmètre de Tabourt Tvanoust à Mizrana, d'une superficie de 27,88 ha, dont ont été attributaires six agriculteurs. Ces derniers n'ont pas pu être installés et entamer leurs projets suite à une opposition de l'APC qui a relevé un empiètement de deux lots de ce péri-



mètre sur le projet de la zone d'activité de cette même commune. Le deuxième périmètre, sis à Arvi dans la commune d'Iffissen,

d'une superficie de 60 ha et attribué à huit concessionnaires, est bloqué par deux riverains qui veulent en bénéficier. «Des

démarches sont entreprises par la DSA pour lever ces oppositions et débloquer ces périmètres», a indiqué le chef de service foncier et investissement. Pour le périmètre agricole de Bouhhalou à Aghribs, destiné à de grands investissements dans les domaines de l'élevage bovin laitier et l'agroalimentaire, les dossiers des bénéficiaires ont été transmis à l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour l'établissement des actes de concession afin que ces derniers puissent lancer leurs investissements, a ajouté M. Kouraba. Par ailleurs, et dans le cadre de la circulaire interministérielle 750 portant assainissement du foncier agricole par la récupération des terres non travaillées, il a été procédé à la création de quatre périmètres à Tadmaït, Iffigha, Tizi Gheniff et Tizi Ouzou totalisant plus de 200 ha, a rappelé le même responsable.

F. Y.

A. H. /APS

Oran

La Cnas prend en charge plus de 3 900 malades cancéreux

La Caisse nationale d'assurances sociales pour salariés (Cnas) d'Oran a pris en charge plus de 3 900 malades atteints de différentes maladies cancéreuses, durant l'année 2018, a-t-on appris de cet organisme. Pas moins de 3 939 malades cancéreux ont été pris en charge à Oran, soit par la dotation en médicaments ou par couverture des congés de maladie, a expliqué le responsable de l'Agence de la Cnas d'Oran. Le malade cancéreux bénéficie d'un remboursement de 100%, a déclaré le docteur Lotfi Mesli, soulignant que ce remboursement comprend même les maladies qui ne sont pas liées au cancer, comme par exemple le rhume. Dans ce cadre, 1 767 assurés sociaux ont été pris en charge, ainsi que 1 540 ayants droit (conjoint), 49 ascendants et 21 enfants atteints de cancer, selon le D'

Mesli, qui a signalé que la Cnas prend aussi en charge les malades non assurés, à travers la direction de l'action sociale (DAS). Chaque travailleur atteint de cancer l'empêchant de travailler et d'accomplir ses activités est pris en charge par la Caisse à hauteur de 100%, notamment en ce qui concerne les maladies de longue durée, et ce à compter du premier jour d'arrêt de travail, en application de la loi relative aux assurances sociales, a-t-il dit. L'Agence Cnas d'Oran apporte également une aide aux couches vulnérables de la société atteintes de cancer, à travers l'assistance sociale initiée par la Caisse depuis trois années. Ces malades sont accompagnés dans l'obtention de rendez-vous de radiologie et de chimiothérapie, afin de leur épargner les déplacements, selon le même responsable. Concernant le volet prévention,

la Caisse réalise des séances de dépistage précoce de maladies cancéreuses, notamment le cancer du sein au profit des femmes assurées et ayants droit âgées de 40 ans et plus, au niveau du centre de radiothérapie de Magnai (Tlemcen), a précisé la même source, ajoutant que le diagnostic précoce par mammographie est gratuit, avec le remboursement des frais de transport et la prise des rendez-vous. Dans le cadre d'une convention avec les médecins généralistes et quelques spécialistes, la Cnas couvre les frais d'auscultation et entreprend une sensibilisation sur les dangers du tabagisme et de l'alcool sur la santé, sachant que le tarif des consultations médicales est estimé à 450 DA pour un seul malade, a-t-on fait savoir.

F. Y.

A. H. /APS

Djelfa/Cité «Zariaà»

Entame de la démolition des constructions précaires

La démolition des constructions précaires érigées à la cité Zariaà de la ville de Djelfa a été entamée dimanche, immédiatement après l'évacuation de leurs résidents, relogés dans des logements décents au nouveau pôle urbain.

«Quelque 250 familles, de ce site affecté de plus de 940 unités de logements, ont été relogées à la mi-journée, grâce à cette opération», a indiqué, sur place, Hilal Amine, directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière(OPGI) de la wilaya. Il a signalé la destination de l'assiette foncière de ce site de Zaria, à l'implantation d'un programme de 1 000 unités de logements AADL. Les familles exclues de cette opération de relogement ont été orientées

vers une structure publique mitoyenne (à la cité Zariaà), en vue de l'introduction de leurs recours, qui «seront examinés dans un délai de 72 heures», comme promis, sur place, par les représentants de l'adminis-

tration. Par ailleurs, de nombreuses personnes se sont estimées «lésées» par cette opération de relogement, ayant permis, selon eux «à des personnes complètement étrangères de bénéficier d'un loge-

ment». Pour rappel, cette cité bidonville a déjà fait l'objet d'une première opération de relogement en 2012, mais les constructions précaires à son niveau n'ont pas été complètement démolies. Un fait à l'origi-

ne de sa réoccupation à nouveau par d'autres familles, qui ont en fait un point noir dans le tissu urbain de la ville de Djelfa.

A. O.

Khenchela

Augmentation de 21% de la production agricole en 2017/2018

La production agricole végétale et animale dans la wilaya de Khenchela a cru de 21 % durant la saison 2017/2018, apprend-on auprès de la direction des services agricoles (DSA). La production agricole de la saison 2017/2018 a atteint plus de 5 millions quintaux (récoltes végétales, viandes, miel et laine) en plus de 40 millions litres de lait et 20 millions œufs, a précisé le chef du bureau de statistiques agricoles à la DSA, Imadeddine Mokdad. La part de la wilaya dans la produc-

tion agricole nationale a représenté pour la même période 1,5 % avec une valeur estimée à plus de 48 milliards DA, a ajouté la même source qui a indiqué que la filière d'arboriculture fruitière s'est placée en tête du secteur avec 1,5 million quintaux et un taux de croissance de 18 % suivie de la culture des maraichères avec 674 000 quintaux d'une valeur de 3 milliards DA. La production céréalière a atteint 1,221 million quintaux et celle des fourrages 1 million quintaux, selon

encore la même source qui ajoute que la wilaya a produit également 64.000 quintaux d'olives et 81 000 quintaux de dattes. La production animale a excédé 75 000 quintaux de viandes, 1.694 quintaux de laine et 537 quintaux de miel, assure Mokdad. Le secteur agricole dans la wilaya de Khenchela emploie 65 000 travailleurs dont 2 820 femmes et exploite une surface agricole de 256 000 hectares sur une surface agricole utile totale de 775 000 hectares.

R. R.

Tunisie

Le président Essebsi annonce ne pas être candidat à la présidentielle

■ Alors que son parti Nidaa Tounès l'avait présenté comme le meilleur candidat possible, M. Essebsi a annoncé samedi qu'il souhaitait «ouvrir la porte aux jeunes».

Par Farid M.

Premier président élu démocratiquement au suffrage universel en Tunisie, Béji Caïd Essebsi a annoncé qu'il ne souhaitait pas être candidat à l'élection présidentielle du 17 novembre. «En toute honnêteté, je ne pense pas que je vais me représenter car il faut ouvrir la porte aux jeunes», a fait savoir M. Essebsi, 92 ans et en poste depuis 2014, à l'ouverture d'un congrès à Monastir de son parti, Nidaa Tounès. Son parti l'avait pourtant présenté à plusieurs reprises comme le meilleur candidat possible. Son discours intervient quatre jours après l'annonce de la démission du président algérien Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, après un mois et demi de manifestations en Algérie, pays voisin de la Tunisie. Dans la salle, certains militants ont lancé : «Le peuple veut à nouveau Béji». Fondé par M. Essebsi en 2012, le parti Nidaa Tounès peine à rassembler après des conflits internes entre le fils de M. Essebsi, Hafedh Caïd Essebsi, et l'ex-dauphin du président, le Premier ministre Youssef Chahed. Hafedh Caïd Essebsi a depuis pris la tête de Nidaa Tounès, tandis que M. Chahed, écarté de Nidaa, a formé un parti concurrent, Tahia Tounès. Ce parti est devenu la deuxième force politique au Parlement, derrière le parti d'inspiration islamiste Ennahdha et devant la formation présidentielle. M. Essebsi a demandé samedi au parti de «réintégrer» M. Chahed, tandis que son fils, présent dans la salle, est resté silencieux. Il faut que Nidaa Tounès «rassemble toutes les forces centristes», a

souhaité le président. Aucun des principaux partis du pays n'a encore annoncé de candidat pour l'élection présidentielle du 17 novembre. Des élections législatives se tiendront également le 6 octobre. La Tunisie, qui peine à répondre aux attentes sociales de sa population touchée par une inflation et un chômage persistants, est le seul pays à continuer sur la voie de la démocratisation après les soulèvements intervenus dans plusieurs pays arabes en 2011.

Environ 3 000 ingénieurs quittent annuellement le pays pour l'étranger

Avec des salaires allant de 2 500 à 3 000 euros par mois pour les débutants, «environ 3 000 ingénieurs quittent annuellement la Tunisie pour décrocher un travail à l'étranger avec des salaires allant de 2 500 à 3 000 euros par mois pour les débutants, en l'absence de conditions favorables du marché du travail tunisien (des salaires mensuels variant entre 1 000 et 1 200 dinars)», a indiqué le doyen de l'Ordre des ingénieurs tunisiens (OIT), Oussama Kheriji. Il a ajouté dans une déclaration à l'Agence TAP, en marge du démarrage de la 12^e élection du Conseil des grands électeurs de l'OIT, que la migration des ingénieurs tunisiens, en particulier ceux spécialisés dans l'informatique, s'est accrue et n'est plus considérée comme un phénomène conjoncturel. Kheriji a fait remarquer que le secteur de l'ingénierie est confronté à plusieurs défis majeurs, dont la précarité de l'emploi et des salaires d'ingénieurs, ainsi que le faible taux



d'ingénieurs dans les entreprises publiques et privées, lequel n'a pas dépassé 1,2%, sachant que le nombre d'ingénieurs inscrits à l'OIT a atteint 70 000 ingénieurs. Il a, en outre, exprimé l'espoir de voir les demandes et requêtes des ingénieurs adoptées par l'UGTT pour les inscrire avec celles des médecins et universitaires dans les prochaines négociations (prévues en juillet 2019) relatives aux augmentations spécifiques. «Il s'agit, aussi, de conclure des accords visant à améliorer la situation de l'ingénieur tunisien», a-t-il encore souligné. Par ailleurs, Kheriji a ajouté que la Tunisie ne dispose pas d'Instance nationale d'accréditation, notant que l'OIT œuvre à résoudre ce problème dans les plus brefs délais, d'autant plus que l'accréditation est le principal indicateur de la qualité de la formation et demeure une condition préalable pour exercer la

profession d'ingénieur en Tunisie et à l'étranger. Il a fait savoir que l'OIT a décidé de n'enregistrer aucun ingénieur, diplômé d'un établissement public ou privé non accrédité, pour l'année 2021-2022. Les ingénieurs ne sont pas les seuls à avoir choisi de quitter le pays pour trouver de nouvelles opportunités ailleurs. Selon une étude publiée en janvier 2018 par l'Union des professeurs universitaires chercheurs tunisiens, 4 000 enseignants universitaires ont émigré à l'étranger et 80% comptent aussi quitter le pays et ce, selon les statistiques de l'Institut tunisien des études stratégiques. De plus, 45% des nouveaux médecins, inscrits à l'Ordre en 2017, ont quitté la Tunisie. C'est ce qu'avait annoncé Nezhir Zghal, secrétaire général de l'Ordre national des médecins. Selon lui, ce chiffre a plus que quadruplé au cours des cinq dernières années. «En 2012, le

taux de médecins ayant quitté le pays frôlait les 9%», a-t-il regretté en précisant qu'une flexion a été observée à partir de 2014 pour monter en flèche récemment. Selon le rapport arabe sur le savoir (2009) basé sur l'indicateur de migration des cerveaux de la Banque mondiale, la Tunisie se classe au premier rang des pays «expulseurs de compétences», juste après la Syrie qui arrive en tête. L'OCDE avait estimé pour sa part qu'entre 2011 et 2017, 94 000 Tunisiens ont quitté la Tunisie vers l'Europe. Conscient de l'ampleur du phénomène, le Chef du gouvernement Youssef Chahed a annoncé la mise en place d'une stratégie globale pour attirer les compétences tunisiennes à l'étranger et les associer à l'œuvre du développement et de modernisation du pays.

F. M./APS

Mauritanie/ Présidentielle

Création d'une coalition pour soutenir le candidat Mohamed Ould Mouloud

En Mauritanie, une nouvelle coordination de 3 partis d'opposition, dont le RFD d'Ahmed Ould Daddah, a été créée à Nouakchott. La Coalition des forces du changement démocratique prendra part à l'élection présidentielle de juin prochain.

Un scrutin pour lequel elle s'est choisi un candidat en la personne de Mohamed Ould Maouloud, président du FNDU, forum de l'opposition, et de l'UFP, l'Union des forces de progrès.

C'est sous les applaudissements du public de la salle des conférences du RFD et des membres de la nouvelle coalition, que la candidature de Mohamed Ould Maouloud a été annoncée par le secrétaire permanent du Rassemblement des forces démocratiques, Limam Ahmed Mouhamedou.

«Ces femmes et ces hommes pensent que le président Mohamed Ould Maouloud est capable de mener à bien ce combat. Nous l'avons porté à cette candidature parce que nous avons confiance en lui».

La coordination est composée du Rassemblement des forces démocratiques, de l'Union

nationale pour l'alternance démocratique (Unad) et de l'Union des forces de progrès. Ould Maouloud a salué le combat politique pour le changement que mènent les membres de la coalition depuis bientôt 30 ans. «Il est évident qu'on peut avoir confiance aussi en cette force parce que c'est elle qui porte le

projet de changement démocratique en Mauritanie depuis 27 ans».

La nouvelle coalition a fait voler en éclats une autre coordination, l'Alliance électorale de l'opposition démocratique, fondée en juillet dernier. Elle était déjà fragilisée par l'absence de consensus autour d'un candidat

unique de l'opposition. De son éclatement sont nés deux groupes. L'un, animé par les islamistes de Tawassoul, soutient l'ancien Premier ministre Sidi Ould Boubacar et l'autre groupe, guidé par le RFD, se démarque avec la candidature de Ould Maouloud.

F. Y.

Libye

Trump annonce la nomination de Richard Norland comme ambassadeur des Etats-Unis

Le président Trump a annoncé son intention de nommer un diplomate de carrière, Richard Norland, comme ambassadeur des Etats-Unis en Libye. Ancien ambassadeur des Etats-Unis en Ukraine et en Ouzbékistan, Richard Norland, occupe depuis 2016 le poste de conseiller en politique étrangère auprès du président du comi-

té des chefs d'état-major, selon un communiqué de la Maison-Blanche. Il est aussi titulaire de deux diplômes de maîtrise, de l'Ecole d'études internationales avancées Johns-Hopkins et du National War College. Jusqu'ici, les Etats-Unis n'ont pas d'ambassadeur en Libye bien que Peter Bodde soit chargé d'affaires au Bureau extérieur de la

Libye en Tunisie depuis novembre 2018. Bodde a déjà occupé le poste d'ambassadeur en Libye de 2016 à 2017. Le Consulat américain à Benghazi a été, en 2011, le théâtre d'un attentat terroriste qui a coûté la vie à quatre Américains dont l'ambassadeur John Stevens.

R. M.



Soudan

Les manifestants appellent l'armée à les soutenir

■ Des milliers de manifestants ont appelé, hier à Khartoum, l'armée soudanaise à les soutenir dans leur opposition au président Omar el-Béchir, au lendemain d'un net regain de la contestation qui secoue le Soudan depuis près de quatre mois.

Les manifestations, qui ont débuté le 19 décembre, ont été jusqu'à présent dispersées par les services de sécurité mais pas par l'armée. Un contestataire est mort samedi à Omdourman, la ville voisine de Khartoum, selon la police. Réunis pour la deuxième journée de suite devant le complexe abritant le siège de l'armée, le ministère de la Défense et la résidence du président, les manifestants ont scandé «Le Soudan se libère, l'armée se libère», selon des témoins. «Après ce que nous avons fait hier (samedi), nous ne partons pas tant que notre mission n'est pas accomplie», a déclaré Oussama Ahmed, un des nombreux protestataires à

avoir passé la nuit sur place. «Nous ne partons pas d'ici tant qu'il ne démissionne pas», a-t-il ajouté en référence au président Béchir, 75 ans et au pouvoir depuis un coup d'État en 1989. Des milliers d'hommes et de femmes ont tenu samedi le plus grand rassemblement jamais organisé depuis le début de la contestation en décembre, certains parvenant à atteindre le QG de l'armée pour la première fois. Lors de précédents rassemblements, les protestataires avaient tenté à plusieurs reprises de marcher vers des lieux symboliques du pouvoir, comme le palais présidentiel, mais en avaient souvent été empêchés par les gaz lacrymogènes tirés



Ph. > D. R.

par les forces de sécurité. Les organisateurs du mouvement, une alliance de partis d'opposition ayant rejoint l'Association des professionnels soudanais, ont affirmé cette semaine que le rassemblement était destiné à demander à l'armée de «choisir entre son peuple et le dictateur». Samedi, ils ont dit «espérer que (l'armée) prenne position pour le peuple», selon un communiqué. «Nous appelons notre peuple dans des secteurs près de Khartoum à se joindre à ceux qui sont au QG de l'armée», ont-ils déclaré hier dans un communiqué.

Des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants sont venus hier de plusieurs endroits de la capitale pour rejoindre le rassemblement devant le QG de l'armée, selon des témoins. Les manifestants ont chanté des refrains nationalistes et frappé des mains, alors que la police antiémeute a tiré des gaz lacrymogènes pour les disperser, a indiqué un témoin à l'AFP. Des contestataires ont salué de la main des véhicules militaires

entrant dans l'enceinte du QG. D'autres ont bloqué à l'aide de pierres un pont se trouvant à proximité du QG et reliant Khartoum au secteur de Bahari, plus au nord, provoquant d'importants embouteillages, d'après des témoins. Plusieurs entreprises privées ont déclaré ce hier comme chômé et d'autres ont organisé l'acheminement d'eau et d'en-cas pour les manifestants, ont rapporté des témoins. Déclenchées le 19 décembre par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, les manifestations se sont rapidement transformées à travers le pays en mouvement de contestation contre M. Béchir, à la tête d'un pays en proie à une grave crise économique. Celui-ci a refusé de démissionner et fait face à son plus grand défi depuis son arrivée au pouvoir, estiment des experts. Après avoir tenté de réprimer la contestation par la force, il a instauré l'état d'urgence dans tout le pays le 22 février. Depuis le début du mouvement, 32 personnes sont décédées, selon les autorités. L'ONG

Human Rights Watch (HRW) évoque le chiffre d'au moins 51 morts. Plusieurs manifestants ont été arrêtés pour avoir participé à des rassemblements non autorisés et jugés par des tribunaux d'exception. «L'ampleur des manifestations de samedi montre que le pari de Béchir, d'arriver à sauver son régime grâce à la répression, est un pari perdant», selon Murithi Mutiga du centre d'analyses International Crisis Group (ICG). La mobilisation avait nettement baissé ces dernières semaines avant la journée de samedi, dont la date n'avait pas été laissée au hasard puisqu'elle marque l'anniversaire de la révolte du 6 avril 1985, qui avait permis de renverser le régime du président Jaafar al-Nimeiri.

Le Soudan, amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, est confronté à une inflation de près de 70% par an et fait face à un grave déficit en devises étrangères.

Rosa C.



Impuissance

Fondamentaliste Par Fouzia Mahmoudi

Lors des deux mandats de Barack Obama à la Maison-Blanche, si son administration n'a pas fait avancer la paix au Proche-Orient, elle s'est efforcée malgré tout de maintenir le statu quo et n'hésitait pas à rappeler à l'ordre, malheureusement sans succès, les autorités israéliennes qui continuaient d'annexer les terres palestiniennes pour agrandir leurs colonies. Aujourd'hui, sous le mandat de Donald Trump une telle dénonciation semble impossible alors même que Benjamin Netanyahu pousse la provocation toujours plus loin en évoquant aujourd'hui, à quelques jours des élections législatives, l'annexion des colonies en Cisjordanie. En effet, en cas de réélection à l'issue des élections législatives de demain, le Premier ministre israélien a répété son intention d'annexer des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. Ainsi a-t-il déclaré samedi 6 avril, lors d'un entretien sur la chaîne de télévision israélienne 12 : «J'appliquerai la souveraineté israélienne sans faire de distinction entre les plus grands blocs de colonies et les colonies isolées». Leur annexion par Israël pourrait sonner le glas de la solution dite «à deux États», c'est-à-dire la création d'un État palestinien qui coexisterait avec Israël. A la veille des législatives, les propos du Premier ministre israélien semblent être un appel du pied aux électeurs de droite qui ne croient pas en la faisabilité de cette solution. Netanyahu avait affirmé, vendredi à la chaîne de télévision israélienne 13, avoir dit au président américain Donald Trump qu'Israël refuserait, dans le cadre d'un futur plan de paix avec les Palestiniens, de faire partir «ne serait-ce qu'une personne» des colonies en Cisjordanie occupée. Il a cependant dit douter que cela serait préconisé par le plan de paix américain qui doit être proposé dans la foulée des législatives. «Et si le plan propose le retrait des colonies, alors Israël n'y souscrit pas», avait-il prévenu. Plus de 400 000 Israéliens vivent dans des colonies en Cisjordanie occupée, tandis que 200 000 autres habitent à Jérusalem-Est, secteur palestinien occupé et annexé par Israël. «Le maintien du contrôle israélien sur tout le territoire à l'ouest du fleuve Jourdain est une autre condition israélienne avant la mise en place de tout plan de paix initié par les Américains», selon Netanyahu. Le Premier ministre se targue régulièrement d'être proche du président Trump, tandis que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a coupé ses relations avec Washington après la reconnaissance américaine, fin 2017, de Jérusalem comme capitale d'Israël. Les Palestiniens accusent l'administration Trump de pencher en faveur d'Israël, ce qui discrédite selon eux les États-Unis dans leur rôle historique de médiateur. Les efforts pour une paix israélo-palestinienne sont à l'arrêt depuis l'échec de l'administration Obama en 2014. Samedi, Donald Trump s'est montré prudent sur l'issue des élections législatives israéliennes, prévoyant un scrutin «serré» entre Benjamin Netanyahu et son principal concurrent, Benny Gantz. Mais l'important sera de voir la réaction de Washington en cas de victoire, probable, de Netanyahu et d'application de son programme. La Maison-Blanche qui se targue toujours de son rôle de médiatrice au Proche-Orient, laissera-t-elle les dirigeants hébreux continuer leur vol des territoires palestiniens sans mot dire et prouver, une fois encore, que l'actuel administration américaine ne semble avoir d'autre mission dans la région que d'offrir aux fondamentalistes israéliens l'opportunité de réaliser leur rêve du Grand Israël.

F. M.

Irak

Téhéran demande à Baghdad de réclamer le départ des troupes américaines

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé Baghdad à réclamer le départ des troupes américaines d'Irak «le plus tôt possible», lors d'un entretien à Téhéran avec le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi. «Vous devez prendre des actions pour vous assurer que les Américains retirent leurs troupes d'Irak, le plus tôt possible car partout où ils (les Américains) ont une présence durable, les forcer ensuite à partir devient problématique», a dit lors de cette rencontre samedi le numéro un iranien, selon son site officiel. «L'actuel gouvernement et Parlement en Irak (...) ne sont pas désirés par les Américains qui complotent pour les éjecter de la scène politique», a encore dit M. Khamenei. M. Adel Abdel Mahdi se trouve depuis samedi en Iran, un pays à couteaux tirés avec les États-Unis, l'autre grande puissance agissante en Irak. L'Iran

est le deuxième fournisseur de l'Irak pour les produits importés et un pourvoyeur vital de ressources énergétiques, dans un pays miné par les pénuries d'électricité. Mi-mars, le président iranien Hassan Rohani a effectué une visite de plusieurs jours en Irak, rencontrant la plupart des acteurs politiques et des dignitaires religieux, notamment chiïtes, du pays. L'Irak et l'Iran sont deux pays majoritairement chiïtes, alors que le reste du monde musulman est principalement sunnite. Les deux pays se sont livrés une guerre meurtrière (1980-1988) mais leurs relations ont changé avec la chute de Saddam Hussein en 2003, après l'invasion américaine. L'Iran y soutient désormais de nombreux partis et groupes armés. Il a joué un rôle majeur face au groupe État islamique (EI), contre lequel les États-Unis combattaient également avec la coalition internationale dont l'appui aérien a été

crucial. La volonté annoncée en février par le président américain Donald Trump de rester en Irak pour «surveiller l'Iran» après le départ des troupes américaines de Syrie a suscité l'indignation à Baghdad et relancé les appels à forcer par la loi les troupes américaines à quitter le pays. Depuis l'invasion emmenée par les États-Unis en 2003, la présence américaine fait débat en Irak. Au plus fort de la lutte contre l'insurrection, jusqu'à 170 000 militaires américains étaient présents, avant un retrait massif fin 2011. Des soldats américains sont ensuite revenus, mais cette fois-ci au sein de la coalition anti-EI formée en 2014. Depuis la déclaration de M. Trump, des factions armées chiïtes proches de l'Iran ont poussé pour le dépôt devant le Parlement irakien d'une proposition de loi visant à imposer un calendrier de départ aux soldats américains.



Théâtre pour enfants à Oran

«Tahouissa bel karroussa» bientôt en version marionnettes

■ Une version en marionnettes du spectacle ludique «Tahouissa bel karroussa» (balade en carrosse) est en montage à Oran au profit de la petite enfance, a-t-on appris samedi de l'association culturelle locale «El-Amel».

Par Adéla S.

«**C**ette initiative a pour objectif d'étendre la diffusion du nouveau spectacle à la petite enfance, dans le cadre d'une tournée dans les crèches et les structures pédagogiques du cycle préscolaire», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'association indiquée.

La première présentation de «Tahouissa bel karroussa», écrite et mise en scène par Mihoubi, avait été donnée le 1^{er} mars dernier au théâtre régional d'Oran (TRO) par une jeune troupe

issue de l'école de formation de cette même association.

Les échos favorables du jeune public ont incité la troupe à se produire devant un plus grand nombre d'enfants, au titre d'une tournée dans les écoles de la wilaya.

«Sept établissements scolaires ont déjà accueilli ce spectacle dont la diffusion est programmée au profit d'une quarantaine d'autres écoles avant la période des examens de fin de cycle primaire», a fait savoir Mihoubi.

En 43 années d'activités, l'association «El-Amel» s'est illustrée

tant par ses productions que par sa contribution à la formation des jeunes aux techniques théâtrales.

Ainsi, plus de 900 amateurs ont bénéficié des enseignements dispensés au sein de l'école de formation de l'association implantée au Centre culturel «M'barek-El-Mili».

La toute récente promotion, composée de 17 jeunes comédiens, a célébré l'accomplissement de son cursus le 27 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, rappelle-t-on.

A. S./APS



Milan Kundera

Les 90 ans du discret auteur de «L'insoutenable légèreté de l'être»

Si on peut parfois l'apercevoir se penonnant au bras de sa femme Vera dans son quartier du 6^e arrondissement de Paris, Milan Kundera, l'auteur de «L'insoutenable légèreté de l'être», ne fêtera sans doute pas ses 90 ans en fanfare. Ce grand auteur n'a pas fait d'apparition dans les médias depuis plus de 30 ans. Retour sur la vie de cet auteur majeur de la seconde partie du XX^e siècle. «Je suis né un 1^{er} avril. Ce n'est pas sans impact sur le plan métaphysique», rappelait avec l'ironie qui le caractérise, au cours d'un de ses rares entretiens, l'écrivain Milan Kundera qui a fêté lundi son 90^e anniversaire.

Sa dernière interview remonte à 1986

Né Tchéque, Français depuis 1981, l'auteur de «L'insoutenable légèreté de l'être» (Gallimard, 1984), peintre sarcastique de la condition humaine, n'appartient pas à l'Académie française, n'a pas reçu le Nobel de littérature – des honneurs qu'il aurait amplement mérités – mais est bien l'un des plus grands auteurs contemporains. Dans son dernier roman, «La fête de l'insignifiance» (2014) un de ses personnages avouait se méfier des

chiffres qui renvoient à «la honte de vieillir». Milan Kundera, un des rares auteurs à être entré de son vivant dans La Pléiade (en 2011), souhaite qu'on parle d'abord de son œuvre avant de parler de lui. Son dernier passage à la télévision remonte à 1984, sa dernière interview à un journaliste date de 1986. Quasi invisible, l'auteur de «L'immortalité» et de «La vie est ailleurs» est régulièrement la victime de macabres canulars sur les réseaux sociaux où, plusieurs fois, sa mort a été annoncée.

Romancier des désillusions de la génération du coup de Prague

Né à Brno, dans l'actuelle République tchèque, le 1^{er} avril 1929, destiné (comme ses parents) à une carrière de musicien, Milan Kundera fut d'abord un romancier mélomane. Ses premiers textes, des poèmes rédigés en tchèque, sont composés comme des sonates. Proche du régime communiste, Kundera s'en éloigne assez vite sans pour autant devenir un dissident. En 2008, un magazine tchèque exhuma un «document» de la police communiste de Prague de 1950 suggérant que l'écrivain aurait dénoncé un de ses conci-

toyens durant la sombre période stalinienne. Blessé par ces accusations, Milan Kundera ne riposta pas.

«On pardonne difficilement à un homme d'être grand et illustre. Mais encore moins, s'il réunit ces qualités, d'être silencieux», écrit dans une tribune publiée par «Le Monde» la dramaturge Yasmina Reza. Des écrivains comme Gabriel Garcia Marquez et Philip Roth prennent sa défense. Lorsqu'il était encore Tchéque, Milan Kundera a publié deux romans, «La plaisanterie» (1965, salué notamment par Aragon) et «Risibles amours» (1968), des textes dressant un bilan amer des illusions politiques de la génération du coup de Prague qui, en 1948, permit l'arrivée au pouvoir des communistes.

Milan Kundera, les grandes dates

1^{er} avril 1929 : naissance à Brno (actuelle République tchèque) 1948 : entre au Parti communiste dont il est exclu deux ans plus tard. Réintégré en 1958. 1953 : premier recueil de poèmes «L'homme, un vaste jardin». 1967 : parution de «La Plaisanterie». 1970 : perd son poste d'enseignant après l'écri-

ement du Printemps de Prague. Ses livres sont bannis des librairies et des bibliothèques, il est interdit de publication. 1975 : exil en France. Naturalisé français en 1981, avec le soutien du président Mitterrand. 1979 : «Le livre du rire et de l'oubli». Déchu de sa nationalité. 1984:

«L'insoutenable légèreté de l'être», succès mondial. 1995 : «La Lenteur» (premier de plusieurs romans écrits directement en français). 2011 : publication de son œuvre (en deux volumes) dans la prestigieuse collection de la Pléiade.

Le français comme langue d'écriture

Mis à l'index dans son pays après le Printemps de Prague, Kundera s'exile en France avec Vera en 1975. Naturalisé français en 1981, il choisira dès lors le français comme langue d'écriture pour marquer sa rupture avec son pays natal qui l'a déchu de sa nationalité en 1978 (Prague a proposé de la lui rendre l'an dernier).

En France, il publie «La valse aux adieux», «Le livre du rire et de l'oubli»... En 1984, paraît ce que d'aucuns considèrent comme son chef-d'œuvre, «L'insoutenable légèreté de

l'être», formidable roman d'amour et ode à la liberté, tout à la fois grave et désinvolte, dont le sujet n'est rien de moins que la condition humaine. Le livre sera adapté au cinéma en 1988 par l'Américain Philip Kaufman, avec Juliette Binoche et Daniel Day Lewis.

Le roman comme «territoire du jeu et des hypothèses»

Analyste de son propre travail, il a notamment signé en 1986 «L'art du roman». Il y expliquait qu'«en entrant dans le corps du roman, la méditation change d'essence. En dehors du roman, on se trouve dans le domaine des affirmations, tout le monde est sûr de sa parole : un politicien, un philosophe, un concierge... Dans le territoire du roman, on n'affirme pas : c'est le territoire du jeu et des hypothèses». Dans «La fête de l'insignifiance», le romancier, par la voix d'un de ses personnages, poursuivait sa réflexion à l'aune de son œuvre : «Nous avons compris depuis longtemps qu'il n'était plus possible de renverser ce monde, ni de le remodeler, ni d'arrêter sa malheureuse course en avant. Il n'y avait qu'une seule résistance possible : ne pas le prendre au sérieux». Jean-Dominique Briere dans sa biographie «Milan Kundera» (L'Archipel), revient sur la carrière de cet auteur traduit dans plus d'une quarantaine de langues et de nombreuses fois récompensé, et sur les différentes facettes de ce romancier poète, militant communiste, enseignant en cinéma, amateur de boxe... Une vie décryptée au travers de ses écrits, des témoignages inédits de personnalités et de proches du romancier.

Culturbox

R. C.

— Elle ne parvient pas à trouver un successeur au fauteuil de Michel Déon —

L'Académie française en blocage ?

On a beau être immortel, vingt ans, ça peut finir par paraître long. Voilà bientôt deux décennies qu'Hélène Carrère d'Encausse occupe les fonctions prestigieuses de Secrétaire perpétuel de l'Académie Française. On n'avait plus vu une telle longévité depuis le milieu du XIX^e siècle. Alors, dans l'atmosphère feutrée du Quai Conti, certains

habits verts se demandent aujourd'hui à voix basse si la célèbre historienne de la Russie, qui fêtera ses 90 ans en juillet, ne devrait pas passer la main, comme l'ont fait ses trois derniers prédécesseurs. Et puisque l'on est entre gens de lettres, on le murmure avec de jolies formules. «La Tsarine devrait abdiquer», dit l'un. «Il est peut-être

temps que la princesse géorgienne rende sa couronne», susurre un autre. «Même le pape Benoît XVI a démissionné», sourit un troisième.

Signe de cet agacement, les trois tentatives récentes pour désigner un successeur au fauteuil de Michel Déon se sont traduites par des élections blanches, malgré des candidats

de renom (Frédéric Mitterrand, Luc Ferry, Pascal Bruckner, Charles Dantzig...). «Le système est bloqué, Hélène n'a plus l'autorité suffisante pour susciter des majorités», observe un jeune académicien. Pascal Bruckner et François Taillandier, ses candidats au fauteuil de Déon, ont été retoqués.



OGC Nice

Atal joueur du mois encore une fois

L'INTERNATIONAL algérien de l'OGC Nice Youcef Atal a remporté son quatrième titre d'Aiglon du mois, trophée récompensant le meilleur joueur de l'équipe, indiqué le club azuréen de Ligue 1 française sur son compte twitter. Avec 56% des suffrages, le latéral algérien succède à Walter Benitez au palmarès du meilleur joueur du mois cette saison. Après les mois de novembre, décembre et janvier, Youcef Atal s'adjudge également le titre de meilleur joueur du mois mars. A son retour de blessure, l'Aiglon a

activement animé son côté droit devant le RC Strasbourg (victoire 1-0). Cerise sur le gâteau, il s'est même offert son troisième but de la saison. Et parallèlement son huitième sacre d'Aiglon du mois. Aligné face à Marseille (défaite 1-0) puis lors du nul face à Toulouse (1-1), l'Algérien est revenu blessé de sélection, manquant le dernier duel du mois à Dijon (succès 0-1). Actuellement en phase de reprise, il ne pourra non plus disputer le premier match d'avril (ce dimanche, à 17h, face à Montpellier à l'Allianz Riviera).

FAF

Les arbitres demandent un meilleur traitement

SIX ARBITRES algériens de football, au nom de l'ensemble de leurs collègues, se sont présentés le mardi 2 avril au siège de la Fédération (FAF) pour réclamer une amélioration de leurs conditions de travail, particulièrement en termes de conditions de sécurité, sur et en dehors du terrain, a annoncé samedi l'instance fédérale sur son site officiel. «Lors de leur visite les six arbitres en question ont été reçus par deux membres du bureau fédéral, à savoir Rachid Gasmi et Amar Bahlou», a ajouté la FAF, sans dévoiler l'identité de ces referees. L'instance s'est contentée d'énumérer d'autres doléances, faites par ces arbitres lors de cette visite inopinée, et dont les plus importantes ont probablement

été «la promotion des arbitres régionaux au grade d'arbitres inter-Ligues, ainsi que la représentativité des arbitres au sein des Ligues régionales, tout en ayant la possibilité de choisir les candidats lors des élections», a-t-on encore précisé de mêmes sources. Les demandes des arbitres, particulièrement celle qui concerne l'amélioration des conditions de sécurité, intervient à la suite d'une série d'agressions caractérisées, dont ont été victimes certains arbitres en plein exercice de leurs fonctions. «Les arbitres plaignants ont été rassurés par messieurs Gasmi et Bahlou, ayant promis de prendre en considération leurs doléances», a conclu le communiqué de la FAF.

Championnats arabes 2019 d'athlétisme Cherabi arrache l'argent au saut à la perche

L'ATHLÈTE HICHAM Cherabi a offert à l'Algérie sa cinquième médaille aux Championnats arabes 2019 d'athlétisme, actuellement en cours dans la capitale égyptienne Le Caire, en remportant l'argent au saut à la perche, dont la finale a été disputée samedi, pour le compte de la deuxième journée. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le hurdler Amine Bouanani avait remporté le bronze sur le 110m/haies (messieurs), bonifiant ainsi la moisson algérienne qui avait démarré la veille, avec la récolte de trois médailles, toutes dans l'épreuve du 20 km marche. Deux d'entre elles ont été récoltées par les dames, respectivement Souad Azzi (or) et Bariza Ghezlani (bronze), au moment où leur compatriote Mohamed Ameur avait pris l'argent chez les messieurs. Outre Bouanani, Azzi, Ameur et Ghezlani, six autres Algériens avaient abordé la compétition vendredi. Il s'agit de Mohamed-Amine Fodil d a n s l'épreuve du saut en hauteur, Ayman Sabri sur le 20 km marche, Mahmoud Hammoudi sur 100m, Lyès Mokdel sur 110m/haies, ainsi

que Slimane Moula et Fethi Benchaâ sur 400m. Au total, 23 Algériens sont engagés dans ces Championnats arabes 2019, dont quatre ont effectué leur entrée en lice lors de la deuxième journée, disputée samedi, à savoir Hicham Cherrabi (perche), Nabila Bounab (disque), ainsi que Youstra Arar et Khadidja Ameur (saut en hauteur). Les neuf autres représentants algériens dans ces Championnats arabes sont Oussama Cherrad (800m), Abdelmalik Lahoulou, Saber Boukemmouche (400m/haies et 4x400m), Mohamed-Tahar Yasser Triki (saut en longueur et triple-saut) et Miloud Laredj (4x400m) chez les messieurs, ainsi que Saloua Athina Bouakira (1500m), Loubna Benhadja (400m haies), Zouina Bouzebra (marteau) et Zahra Tatar (marteau) chez les dames. Lors de la précédente édition disputée en 2017 en Tunisie, l'Algérie avait terminé à la troisième place avec 18 médailles (9 or, 5 argent, 4 bronze), alors que la première place était revenue au Maroc (12 or, 11 argent, 9 bronze), devant la Tunisie (9 or, 13 argent, 12 bronze).

Quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique/CSC 2-EST 3

Les «Sanafirs» hypothèquent leurs chances de qualification

■ Le CS Constantine a hypothéqué ses chances de qualification en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique, après avoir été battu à domicile, au stade Hamlaoui de Constantine, avant-hier soir par le club tunisien de l'Espérance de Tunis sur le score de (3/2).

Par Mahfoud M.

Les Tunisiens étaient les premiers à ouvrir le score à la 6' par l'Algérien Belaili, avant que Coulibaly n'ajoute le second but à la 47'. Deux minutes après c'est Djaâbout qui réduit le score en crucifiant le portier de l'EST. Yettou a ensuite égalisé à la 71' d'une tête splendide, redonnant espoir aux milliers de «Sanafirs» qui avaient effectué le déplacement au stade pour apporter leur soutien à leur équipe favorite. Le joueur Yacoubi a ajouté un troisième but à la 74' qui a coupé les jambes aux coéquipiers de Bencherifa. Cette défaite risque d'être fatale pour les Vert et Noir qui se rendront dans une semaine à Tunis pour affronter les Tunisois dans la manche retour. Il faut dire que le tenant du titre est fortement pressenti pour arracher la qualification au dernier carré, surtout qu'au stade Radès à Tunis il sera soutenu par son large public qui le poussera à arracher une deuxième trophée consécutif. Le coach français du CSC, Denis Lavagne, a avoué



Les Constantinois se sont heurtés à un adversaire solide

que la défaite est certes dure à avaler, mais reste quand même confiant et croit que son équipe peut créer la surprise au match retour. «Il reste encore la manche retour à disputer, et je pense que nous aurons nos chances pour nous qualifier», a indiqué Lavagne qui s'appuie sur des scénarios qui se sont produits en Ligue des champions d'Europe

en soulignant que les équipes du PSG et du Real ont été éliminées alors qu'ils avaient pourtant remporté leurs manches aller à l'extérieur de leurs bases. Le latéral gauche, Bencherifa, pense aussi que tout teste possible lors du match retour et que son équipe se donnera à fond lors de cette empoignée. M. M.

Ligue 1 Mobilis (Mise à jour) Le NAHD bat le MOB

Le NA Hussein-Dey a battu le MO Béjaïa 1-0, en match disputé samedi au stade du 20-Août-1955 d'Alger, pour la mise à jour du calendrier du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'ancien capitaine du MOB à la 37' et qui porte maintenant les couleurs du Nasria, en l'occurrence, Fawzi Yaya (37'). Ce succès est le deuxième consécutif pour les Sang et Or après le derby algérois contre le MCA (1-0). Il les propulse à la 7^e place du classement général, ex æquo avec le CS Constantine avec 33 points et

3 matchs en moins pour chaque club, au moment où le MOB reste scotché à la 12^e place avec 26 unités au compteur. Les Sang et Or, même s'ils n'ont pas présenté un rendement de haute facture, ont réussi une belle opération puisqu'ils amorcent leur redressement et se trouvent relancés dans la course au podium qui reste le principal objectif du club comme nous l'avons confirmé le coach, Mohamed Lacet, qui nous indiquera qu'il souhaite d'abord réussir le maintien le plus vite possible. «Je suis content de ce résultat et je tiens à remercier les joueurs pour les

sacrifices consentis lors de ce match et j'espère qu'on continuera sur cette même lancée pour ensuite décrocher une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine», avouera le driver des Rouge et Jaune qui appréhende le prochain match en retard face à l'USM Bel Abbès qu'il estime très difficile. «Les gars de la Mekerra joueront leur va-tout lors de cette rencontre qui sera sans doute la dernière chance pour eux pour se sauver de la relégation», a souligné le premier responsable du staff technique nahdiste. M. M.

Pris la main dans le sac

Benyoucef et Oukaci risquent l'exclusion définitive

Les deux joueurs de la JS Kabylie, Benyoucef et Oukaci, risquent l'exclusion définitive de leur club mais aussi du football national, vu que la FAF devrait se prononcer dans les prochaines heures pour la sanction qui leur sera infligée, et ce, après avoir été pris la main dans le sac en possession de drogue dure, à savoir la cocaïne, qu'ils envisageaient de consommer dans un hôtel à Alger. Les deux

joueurs avaient été interceptés par des éléments des services de sécurité avant-hier soir et ont été entendus hier par le procureur général. C'est la deuxième fois que Benyoucef s'illustre dans le mauvais sens, étant donné qu'il a été déjà trempé dans une autre affaire de mœurs. Le joueur a signé l'arrêt de sa carrière, surtout que les dirigeants ont décidé de résilier officiellement son contrat qui

courait pour une saison supplémentaire. Le président Mellal et le reste des dirigeants sont exaspérés par ce comportement très grave de ce joueur. Les responsables du club ne badinent pas avec la discipline, eux qui avaient déjà libéré deux joueurs, à savoir, Boukhanouchouche et Benaldjia, pour des écarts disciplinaires et le non-respect du règlement intérieur du club. M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Grèves et rassemblements des travailleurs de plusieurs secteurs

ALORS que la reprise des cours devait avoir lieu hier après 15 jours de vacances scolaires, la plupart des établissements scolaires étaient en grève dans la wilaya de Béjaïa suite à l'appel à la grève de trois jours lancé par la Confédération des syndicats des forces productives (COSYFOP) exigeant l'assainissement de l'Etat et l'UGTA de sa gangrène. En plus du secteur de l'Education qui était en grève, la majorité des secteurs publics : branches administratives et économiques, étaient en grève hier tels que les Assurances, Banques, OPGI, SED (Sonelgaz), Direction du commerce, APC et daïras, DTP, Bureaux de poste, Agences d'Algérie Télécom, Contributions, les travailleurs des nombreux secteurs en grève pour une durée de trois jours se sont rassemblés devant leurs établissements et ont arboré des pancartes et banderoles avec des slogans du mouvement populaire à savoir «Système dégage, gouvernement dégage, Changement radical du système, instauration d'une nouvelle République démocratique et populaire, mise en œuvre d'une transition politique pacifique, le départ du personnel du régime

actuel, le redressement du pays et fin du bradage et des détournements des richesses nationales, etc. Cette grève n'a pas touché par contre les stations-service, les commerces, les entreprises privées et le transport de voyageurs. Ces secteurs ont été dispensés de la grève comme ce fut le cas lors du dernier débrayage afin de ne pas pénaliser le citoyen suite aux nombreux appels lancés à ce sujet. Par ailleurs, deux grèves générales et une marche sont d'ores et déjà annoncées. Il y a celle des 12 syndicats autonomes qui ont appelé il y a quelques jours déjà à une grève et une marche à Alger mercredi matin à la place du premier Mai, et l'autre grève de l'Union de wilaya de Béjaïa (UGTA) qui sera ponctuée par une marche aussi à partir de la maison de la culture de Béjaïa. «Le SETE de Béjaïa est partie prenante de cette action», lit-on dans un appel lancé à «tous les travailleuses et travailleurs adhérents et sympathisants à venir en force à la marche pour dire «Système dégage», la marche vise également à «soutenir le mouvement populaire et libérer l'UGTA». **Hocine Cherfa**

Garantir un service de santé en harmonie avec les besoins du citoyen

Miraoui décline sa vision de la politique sanitaire

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohammed Miraoui, a mis en avant, dimanche à Alger, l'impératif de garantir un service de santé «en harmonie avec les réels besoins sanitaires des citoyens».

«La notion de couverture sanitaire globale implique une ressource humaine satisfaisante en termes de nombre et de qualité afin de garantir un service de santé en harmonie avec les réels besoins sanitaires des citoyens», a affirmé M. Miraoui à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la santé, ajoutant que «c'est là, la mission à laquelle s'attèle le secteur à travers la consolidation de la formation initiale et continue».

L'Algérie compte 16 centres hospitaliers universitaires (CHU), 83 établissements hospitaliers spécialisés (EHS), 217 établissements hospitaliers publics (EHP) et 273 établissements de santé de proximité (ESP), dotés de plus de 6 500 salles de soins, en plus de 1 600 polycliniques, a-t-il ajouté dans ce contexte. Evoquant le Conseil du gouvernement, réuni le 3 avril 2019, qui

a approuvé la création de 24 nouveaux hôpitaux, «ce qui dénote de la volonté et de l'engagement de l'Etat à rattraper le retard accusé en la matière», le ministre a rappelé le programme en cours de réalisation. Par ailleurs, le ministre a salué les réalisations accomplies en matière de lutte contre le cancer qui, selon lui, constitue une préoccupation majeure dans le processus visant la garantie d'une couverture sanitaire globale, affirmant que notre pays a procédé, récemment, à la création et à l'ouverture de plus de 100 unités spécialisées dans le traitement du cancer, à travers l'ensemble du pays, outre la mise en place d'autres services de radiothérapie avec l'installation de 32 accélérateurs, dans le secteur public et de dix autres dans le secteur privé.

M. Miraoui a fait état, à ce propos, de la réception de 9 accélérateurs au cours de l'année en cours et de 15 autres à l'horizon de 2020 à Laghouat, Oran, Chlef, Ouargla, Tamanrasset et Djelfa.

K. L.

Quand il pleut:

Ailleurs



Loumis

Ici



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La force publique met fin au squat des logements sociaux

■ Le squat des logements sociaux dans la wilaya de Tizi Ouzou s'est poursuivi dans la nuit de samedi à dimanche en touchant cette fois-ci le pôle universitaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune où quelque 1 000 logements ont été indûment occupés par des habitants qui seraient même étrangers à la localité.

Par Hamid Messir

Le maire de Ouaguenoune, Hadji Mohand Said, a lancé un appel, sur les ondes de la radio locale, aux squatteurs pour libérer des lieux sous peine de recourir à la force publique pour les déloger. A Boghni (35 km au sud de Tizi Ouzou), le squat entamé dans la soirée de samedi a pris fin à l'aube d'hier dimanche après intervention de la force publique pour libérer les logements squattés au niveau du lieu-dit Ichouache abritant quelque 160 unités. Le squat des logements sociaux à Tizi Ouzou avait commencé, pour rappel, depuis la nuit du jeudi à vendredi au niveau des localités de Draa Ben Khedda et Tizi Ouzou. Près de 4 000 logements sociaux avaient été squattés dont plus de 3 200 au niveau de deux sites de la commune de Tizi Ouzou. Le maire de la commune du chef-lieu de la wilaya Ouahab Ait Menguellet, a également appelé les squatteurs à quitter les lieux tout en assurant que l'attribution de ces logements se fera selon les critères et règles connus de tous. Il a fait

état de la dégradation des logements squattés. A Draa Ben Khedda, la force publique était intervenue en fin de journée de samedi pour déloger les indus occupants des 1 000 logements sociaux situés non loin du siège de la daïra. Quatre personnes qui tentaient de résister à l'intervention des forces de l'ordre ont été interpellées alors que quatre policiers ont été blessés suite aux jets de pierres. A noter que cette affaire de squat de logements sociaux à Tizi Ouzou est suivie de rumeurs sur les motivations et les personnes initiatrices qui lient les observateurs avisés au mouvement populaire dans le but de l'affaiblir en ces temps d'incertitudes. Sur les réseaux sociaux des noms de responsables de partis au pouvoir sont

même cités pour leur supposée implication dans ce squat dont certains ont même apporté leur démenti. Mais en ces temps de rumeurs de fake-news, les accusations et les rumeurs restent infondées. Par ailleurs, l'appel à la grève de trois jours lancé sur les réseaux sociaux a été diversément suivi hier à Tizi Ouzou. Des institutions publiques, des écoles et entreprises publiques ont été affectées par le mouvement à des degrés différents. Néanmoins, l'activité commerciale et les moyens de transport ont été épargnés par cette nouvelle grève lancée anonymement qui, de l'avis de nombreux observateurs, ne travaillent guère le combat du peuple pour un changement radical du système politique. **H. M.**

FCE

Moncef Athmani, président par intérim

A L'ISSUE d'une réunion extraordinaire du conseil exécutif du FCE, Moncef Athmani, P-DG de Fruital Algérie et de Daba Algérie, distributeur officiel de la marque de café Nespresso

et président de la Chambre de commerce algéro-tunisienne, vient d'être élu président par intérim de l'organisation patronale FCE pour une période de trois mois. **Lynda N.**

Tunis

Cinq morts et une vingtaine de blessés dans un accident de la circulation

CINQ personnes ont trouvé la mort et 20 autres blessées dans un accident d'autocar survenu dimanche matin à Gabès (420 km au sud de Tunis), selon la Protection civile tunisienne. Le bus qui assurait la liaison entre Tataouine et Gabès s'est renversé sur la route nationale reliant les localités Matmata et Dkhila relevant du gouvernorat de Gabès. «L'autocar à bord duquel se trouvait 28 passagers a raté un virage et fait une chute dans un oued», ajoute la même source, notant que les personnes bles-

sées ont été transportées à l'hôpital régional de Gabès pour recevoir les soins nécessaires. La Tunisie, qui fait partie des pays dont les routes sont les plus meurtrières au monde, est classée 138/180 avec un taux de mortalité de 24,4 morts pour 100 000 habitants. Selon les autorités tunisiennes, 351 accidents de la route ont été enregistrés en janvier 2019 provoquant la mort de 84 personnes et 517 blessés contre 605 accidents au mois de janvier 2018 avec 94 morts et 854 blessés. **(APS)**